

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 05 septembre 2025

Nombre de membres	
En exercice :	11
Présents :	08
Votants :	10

Par suite d'une convocation en date du 12 août 2025, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil de la mairie, le vendredi 05 septembre 2025 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaients présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier

MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Eddie Pfister.

Absents excusés : Mme Anne Braud donnant pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert.

Absents non excusés : Mme Bernadette Gaulot, Mr Jean Damien Bourillon.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Stéphane Vernier est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Adoption du PV du 01 juillet 2025**
- **Dossier foot**
- **Dossier Salle des Fêtes**
- **Dossier logement communal**
- **Organisation fête foraine**
- **Projet achat décorations de Noël**
- **Aliénation chemin communal**
- **Captage d'eau**
- **Gestion employé communal**
- **Gestion forestière**
- **Sécurité voirie**
- **Campagne fosses septiques**
- **Terrain multisport**
- **Information paiements**
- **Questions et informations diverses**

Adoption du procès-verbal du 01 juillet 2025.

Le procès-verbal du mardi 01 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Dossier foot : Délibération N° 33/2025 :

Une remise en état du vestiaire de foot, une pose de garde-corps ont été réalisés par les membres de l'Association Sportive Luzy Verbiesles Foulain.

Pour rembourser les frais engendrés, Madame le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 €.

Le conseil municipal décide à la majorité (1 abstention) de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'Association Sportive Luzy Verbiesles Foulain.

Madame le Maire rappelle l'invitation transmise à chaque conseiller pour l'inauguration et la cérémonie du Stade Claude Dormoy qui auront lieu le samedi 13 septembre 2025 à 14h.

Dossier salle des fêtes :

- Remplacement des radiateurs : Délibération N° 34/2025 :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie du système de chauffage de la salle des fêtes devient obsolète et qu'il convient de procéder au changement des radiateurs notamment dans le couloir, la cuisine et les toilettes.

Un devis a été reçu en mairie et est exposé par Madame le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le devis et autorise Madame le Maire à le signer.

Monsieur Vincent Gauthier ne prend pas part au vote.

- Remise en état des murs du secteur toilettes, cuisine, couloir et préau: Délibération N° 35/2025 :

Les murs du secteur toilettes, cuisine, couloir et préau nécessitent une remise en état totale (grattage, rebouchage, remise en peinture ...)

Des devis ont été sollicités que Madame le Maire présente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir l'entreprise Pereira Jean-Manuel et autorise Madame le Maire à signer le devis et à prendre attache auprès de la société pour commencer les travaux.

Les travaux de rénovation devraient se dérouler du 22 septembre au 03 octobre 2025, aucune location ne sera possible durant cette période.

- Remise en état toiture de la salle des fêtes : Délibération N° 36/2025 :

Pendant l'été la commune a connu de fortes précipitations qui ont occasionné quelques fuites au plafond de la salle des fêtes.

Après analyse il s'avère que le démoussage de la toiture et le nettoyage des chéneaux sont nécessaires.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer le devis et à solliciter l'entreprise pour entreprendre les travaux à effectuer.

Dossier logement communal et mairie :

- Logement communal : Délibération N° 37/2025 :

Madame le Maire fait part du courrier reçu en mairie envoyé par les locataires du logement communal, qui demandent une participation financière suite à un incident rencontré avec la fosse septique dont ils n'avaient pas connaissance.

Après avoir pris connaissance du courrier et du montant de l'intervention, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge à hauteur de 100% les frais engagés.

- Remplacement chauffe-eau mairie : Délibération N° 38/2025 :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le chauffe-eau de la mairie est à changer.

Un devis a été reçu en mairie et est exposé par Madame le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le devis et autorise Madame le Maire à le signer.

Monsieur Vincent Gauthier ne prend pas part au vote.

Oganisation fête foraine :

La fête patronale qui se déroulera les 20 et 21 septembre 2025 sera positionnée Rue des Lavoirs devant la petite salle communale jusqu'à l'intersection de la rue des sources.

- Fête patronale : Délibération n° 39/2025

Madame le maire présente la proposition de devis pour le feu d'artifice et sollicite l'accord du Conseil Municipal pour engager cette prestation qui interviendra le samedi 20 septembre au soir à 22h30. Il sera précédé d'une retraite aux flambeaux.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité cette proposition et autorise Mme le Maire à engager les démarches.

- Fête patronale : subvention : Délibération n° 40/2025

Madame le maire propose de renouveler la subvention de 400 € octroyée aux forains présents pour le week-end de fête patronale.

Après en avoir délibéré le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

Projet achat décorations de Noël :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler les décorations de Noël de la commune.

Plusieurs catalogues sont en mairie.

Les membres du Conseil donnent leur accord, une proposition sera formulée pour le prochain Conseil.

Aliénation chemin communal : Délibération n° 41/2025

Madame le Maire fait un rappel sur les propositions d'achats reçues en mairie pour un chemin communal. Suite à cette demande des informations ont été fournies par les services compétents quant aux démarches à entreprendre.

Il convient de prendre une délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Le chemin communal situé à Verbiesles n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constituent aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité.

L'aliénation de ce chemin communal, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin communal, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;
- d'autoriser Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Le montant des frais occasionnés par ces démarches seront entièrement pris en charge par les demandeurs.

Captage d'eau :

Une convention a été signée avec Véolia pour le suivi du captage d'eau de Verbiesles. L'intervention est prévue courant septembre.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la pose de clôtures du PPI (périmètre de protection immédiate) est en cours rue de la Boursière, à sa demande une réunion de chantier est programmée le lundi 08 septembre avec les services de l'Agglomération de Chaumont pour éclaircir le périmètre de protection.

Gestion employé communal :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un employé communal a fait part de sa volonté de quitter son poste. En lien avec les services de l'Agglomération de Chaumont il faudra envisager un recrutement pour son remplacement si cela se réalise.

Gestion forestière :

- Affouages 2026 :

Les inscriptions auront lieu en mairie du 09 septembre au 14 octobre 2025.

Pour rappel : le tarif est de 60 € (forfait) payable à l'inscription.

Parcelles 36-37 (perches), 27 (houppiers) et 40-41-47 (houppiers) pour 2025/2026.

- **Travaux ONF – Inscription à l'état d'assiette 2026 : Délibération N° 42/2025**

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment la vue d'ensemble des coupes prévues à l'aménagement, celles reportés et anticipées ;

Considérant :

La proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 27/08/2025 pour l'exercice 2026, avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

Le programme pluriannuel de coupes pour la période 2019- 2038, consultable dans l'aménagement en vigueur ainsi que dans le portail des collectivités

(Case à cocher si un tel document a été produit à la commune)

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

1) Approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2026, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

UG	Programme	Proposition	Nvelle Prop.	Justif.	Type Coupe	Surf. à Dés. (ha)
25	2019-2038	2025	2026	Niveau de la régénération	RS3	3.32
26	2019-2038	AJOUTER	2026	Niveau de la régénération	RE	3.29
49	2019-2038	2022	2026	Niveau de la régénération	RS1	5.46

La présente délibération sera transmise à l'ONF

- **Travaux en régie : Délibération N° 43/2025**

Après présentation du devis proposé par l'agent ONF pour les travaux en régie, le Conseil Municipal :

- décide d'exploiter en régie la parcelle 27-40-41-47

1) Commercialisation des bois façonnés. Saison : 2025/2026

décide de proposer des bois façonnés dans la cadre de contrat d'approvisionnement

Suite au projet de contrat d'approvisionnement entre l'Office National des Forêts et diverses entreprises, la commune/le Syndicat accepte de mettre les produits désignés ci-dessous en vente de gré à gré pour la saison à venir.

décide de proposer des bois façonnés dans le cadre de vente groupée de bois façonnés en vente par appel à la concurrence

De manière à rendre plus attractive la vente de lots de bois façonnés de faible consistance par regroupement avec des produits similaires provenant d'autres forêts publiques de Haute-Marne, le Conseil Municipal décide de commercialiser sous forme de vente groupée. Les lots regroupés seront proposés à la vente par les soins de l'ONF lors des ventes par appel à la concurrence inscrites au calendrier des ventes ou aux éventuelles consultations postérieures à celles-ci.

Compte tenu de la multiplicité des propriétaires concernés par la vente d'un lot regroupé, la fixation de son prix de retrait est confiée à l'ONF. En cas d'invendu, l'ONF est autorisé à accepter une offre amiable qu'il jugerait suffisante sans recueillir l'accord préalable de chaque propriétaire.

La répartition du prix de vente entre les différents propriétaires contributeurs d'un lot regroupé sera établie au prorata de la valeur d'estimation de chaque apport de bois, et non du volume correspondant. Cette estimation sera établie par l'ONF avant la vente par application de prix unitaires identiques par essence, par qualité et par classe de diamètre à chaque apport de bois. Les lots regroupés lors des ventes publiques ne bénéficieront pas de l'escompte. Cette mention figurera aux clauses particulières des articles.

décide de proposer les produits en vente par appel à la concurrence

2) Synthèse des volumes par modalités définies (au chapitre précédent)

Essence	Volume indicatif par typologie (m3)		
	Contrat d'approvisionnement	Vente groupée en vente par appel d'offre	Vente par appel d'offre
HETRE	78 m3		
CHARME	25 m3		
CHENE	58 m3		
FRENE	15 m3		
FEUILLUS DUR	6 m3		
	182 m3		

3) Frais financiers

La commune accepte que dans le cas où les produits seraient vendus en contrat d'approvisionnement ou en vente groupée, le prix de vente sera en totalité encaissé par l'Agent Comptable Secondaire de l'ONF qui reversera à chaque commune la quote-part ainsi établie, moins 1% correspondant aux frais de gestion reversés à l'ONF. Le virement à chaque propriétaire interviendra au plus tard à la fin du deuxième mois suivant l'encaissement effectif des sommes versées par l'acquéreur du lot regroupé.

Informations travaux forestiers :

Afin de sécuriser le réseau électrique haute tension, la société Enédis va procéder courant Septembre à l'abattage de 30 arbres morts ou fragilisés hors emprises sur les parcelles suivantes :

C926, B686, B150, B701, B760, B761 et B796.

Sécurité routière : Demandes de subventions: Délibération N° 44/2025

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 31/2025 du 01 juillet 2025

Le montant sollicité pour la demande de subvention a été erroné, il convient de la modifier comme suit :

Après avoir échangé sur le projet de sécurisation des entrées de la commune de Verbiesles.

Le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité,

D'autoriser Madame le Maire à solliciter les demandes de subventions auprès des différents financeurs pour effectuer les travaux qui s'élèvent à 49 974,00 € H.T.

Informations travaux sécurité routière :

Une réunion a eu lieu en mairie le mardi 02 septembre en présence de Madame le Maire, le représentant de la société Eurovia et le représentant du Conseil Départemental.

Les travaux de sécurisation des entrées du village débuteront à compter du lundi 15 septembre 2025.

Fosses septiques :

La campagne de vidange des fosses septiques est en cours. L'inscription se fait comme les autres années en mairie.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 octobre.

Terrain multisport :

Les travaux de mise en place du terrain multisport sont en cours ils seront terminés très prochainement.

Informations paiements :

Tiers	Objet	Réalisé en €
El Montoya	Fauchage	3 510,00 €
SARL LOTTE	Création regard rue de la Vallée	3 960,00 €
ONF	Travaux sylvicoles	7 294,22 €
La ferme horticole	Fleurs	1 040,04 €
Commune Chamarandes Choignes	Frais scolaires	3 168,00 €
Sarl Chrétien	Travaux église	4 730,40 €

Questions et informations diverses :

- Un courrier a été adressé aux exploitants agricoles concernant le respect du Domaine Public.
- Le pont du canal à Luzy-sur-Marne va connaître un entretien dans les prochaines semaines, une déviation par Verbiesles sera mise en place le temps des travaux.
- La commune réfléchit à une opération d'achat groupé de Pièges à frelon.
- La Commune a reçu des remerciements de Handisport suite à l'attribution d'une subvention.

Dossiers urbanismes :

Monsieur Vincent Gauthier présente les derniers dossiers d'urbanisme reçus en mairie :

- 10 rue de la Boursière
- 3 dossiers 24 rue des Sources
- 5 rue de la Vallée
- 14 rue de la Marne
- CU parcelles ZC0050 et ZC 0051
- CU parcelles B0282, B0710 et B0283

- La date du prochain conseil est fixée au vendredi 07 novembre 2025 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Séance du vendredi 05 septembre 2025

Délibération N° 33/2025 : Dossier foot

Délibération N° 34/2025 : Remplacement des radiateurs salle des fêtes

Délibération N° 35/2025 : Remise en état des murs du secteur toilettes, cuisine, couloir et préau

Délibération N° 36/2025 : Remise en état toiture de la salle des fêtes

Délibération N° 37/2025 : Logement communal

Délibération N° 38/2025 : Remplacement chauffe-eau mairie

Délibération N° 39/2025 : Fête patronale

Délibération N° 40/2025 : Fête patronale : subvention

Délibération N° 41/2025 : Aliénation chemin communal

Délibération N° 42/2025 : Travaux ONF – Inscription à l'état d'assiette 2026

Délibération N° 43/2025 : Travaux en régie

Délibération N° 44/2025 : Sécurité routière : Demandes de subventions

Marie-Noëlle Hubert
Pouvoir de Anne Braud

Stéphane Vernier

Hervé Henry

Brigitte Bongard

Ossola Julien

Bourillon Jean-Damien
Absent non excusé

Gauthier Vincent

Boutellier Cécile

Braud Anne
Absente excusée
Pouvoir à Marie-Noëlle Hubert

Pfister Eddie

Gaulot Bernadette
Absente non excusée

Le maire
Marie-Noëlle Hubert

Secrétaire de séance
Stéphane Vernier

